

# ASSEMBLÉE NATIONALE

30 novembre 2023

---

REMÉDIER AUX DÉSÉQUILIBRES DU MARCHÉ LOCATIF EN ZONE TENDUE (1176) - (N° 1928)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## AMENDEMENT

N° 63

présenté par  
Mme Le Meur et M. Echaniz

-----

### ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 10, substituer à la référence :

« II »

la référence :

« I ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Coordination juridique.